



Unité
Départementale de
l'Architecture
et du Patrimoine
de l'Oise

L'Architecte des Bâtiments de France
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise
à
Madame Poirié
Direction départementale des territoires
Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie
40 rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS CEDEX

Compiègne, le mardi 6 février 2018.

Affaire suivie par Joël Semblat
E-mail : sdap.oise@culture.gouv.fr
Poste 69.40

Nos références JLG/JS
Vos références Affaire suivie par Estelle Hallaert

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS REVISION SCOT

Collecte des informations en vue du porter à connaissance

En réponse à votre courrier du 21 décembre 2017, vous trouverez ci-dessous les servitudes d'utilité publique existantes sur le territoire, selon la liste fournie des communes concernées par la révision du SCOT de la communauté de communes :

Palais National
Pl. du Gal. De Gaulle

60200 COMPIEGNE

MONUMENTS HISTORIQUES et SITES PROTEGES :

Tél : 03 44 38 69 40
Fax : 03 44 40 43 74

AMBLAINVILLE

Église : Classement du 2 février 1982

Prieuré de la Trinité de Fay : Façades et toitures, décors peints intérieurs et cheminée 17e s. de la chapelle (cad. ZH 16) : Inscription partielle du 30 décembre 1988

Domaine de Sandricourt : F 243-ZN 141 : Allée dite de la Marquise; grand parterre, dit parterre de Diane; cascade de fleurs : clairière ronde (cad. F 243 ; ZN 1 41) inscription par arrêté du 18 juillet 1991

BEAUMONT LES NONAINS

Abbaye de Marcheroux : Eglise abbatiale, portail du 18e siècle de l'abbaye, vestiges du logis conventuel du 17e siècle, sols archéologiques de l'enclos monastique : inscription par arrêté du 09 novembre 1995

BORNEL

Église : inscription par arrêté du 18 mars 1927

Château : Façades et toitures : inscription par arrêté du 8 novembre 1990 (ancienne commune d'ANSERVILLE)

Château de Fosseuse, façades et toiture (cad. S 314) : inscription par arrêté du 27 juillet 1992 (ancienne commune de FOSSEUSE)

CHAVENCON

Croix dans le cimetière : inscription par arrêté du 5 mai 1937

VEXIN FRANÇAIS (LE) [S. Ins. : arrêté du 25 octobre 1974 complétant l'arrêté du 19 juin 1972 inscrivant sur l'inventaire des sites la partie du Vexin français située dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines].

Buttes de Rosne : Site classé arrêté du 23 janvier 1996.

CORBEIL CERF

Église (cad. A 18) : inscription par arrêté du 2 mars 1966

Château de Corbeil Cerf : façades et toitures du château et du pressoir (cad. B 11 classement par arrêté du 15 septembre 1966 - Parc du château (cad. 8 10, 12, 13) : classement par arrêté du 24 octobre Décors intérieurs du vestibule (escalier avec son garde corps), de la salle à manger (treillage), du salon (boiseries et peintures encastrées) et de la bibliothèque (boiseries) ; façades et toitures du pavillon situé à l'angle Nord Est du potager du château (cad. B 11, 12) : classement par arrêté du 24 octobre 1994; mur de clôture : classement par arrêté du 24 octobre 1994.

FRESNEAUX MONTCHEVREUIL

Château façades et toitures (cad. E 9) : inscription par arrêté du 21 février 1983

Église : inscription par arrêté du 17 août 2001

HENONVILLE

Croix, place de l'église : Croix du 14e siècle: classement par arrêté du 12 octobre 1922

Château, façades et toitures (cad. D 279) : classement par arrêté du 5 mai 1960

VEXIN FRANÇAIS (LE) [S. Ins. : arrêté du 25 octobre 1974 complétant l'arrêté du 19 juin 1972 inscrivant sur l'inventaire des sites la partie du Vexin français située dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines].

BUTTES de ROSNES : Site classé arrêté du 23 janvier 1996.

IVRY LE TEMPLE

VEXIN FRANÇAIS (LE) [S. Ins. : arrêté du 25 octobre 1974 complétant l'arrêté du 19 juin 1972 inscrivant sur l'inventaire des sites la partie du Vexin français située dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines].

Buttes de Rosne : Site classé arrêté du 23 janvier 1996.

LA DRENNE

Église (cad. B 306): inscription par arrêté du 23 janvier 1970 (ancienne commune de LA NEUVILLE D'AUMONT)

Église : inscription par arrêté du 21 octobre 1994 (ancienne commune de RESSONS L'ABBAYE)

MERU

Ancienne usine Desmarest (section AK parcelle 65 39a 58ca, parcelle 66 32a1 4ca, parcelle 67 8a) : Usine y compris le bâtiment des chaudières et la cheminée, le grand magasin, le bâtiment des bureaux magasins, les écuries, la maison du concierge, le mur d'enceinte portant le décor de briques : inscription par arrêté du 19 janvier 1994

Domaine de Sandricourt Allée dite de la Marquise ., grand parterre, dit parterre de Diane cascade de fleurs ; clairière ronde (cad. ZP 13, 15, 16, 18, 24; ZR 18) : inscription par arrêté du 18 juillet 1991

MONTS

VEXIN FRANÇAIS (LE) [S. Ins. : arrêté du 25 octobre 1974 complétant l'arrêté du 19 juin 1972 inscrivant sur l'inventaire des sites la partie du Vexin français située dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines].

Buttes de Rosne : Site classé arrêté du 23 janvier 1996.

NEUVILLE BOSC

VEXIN FRANÇAIS (LE) [S. Ins. : arrêté du 25 octobre 1974 complétant l'arrêté du 19 juin 1972 inscrivant sur l'inventaire des sites la partie du Vexin français située dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines].

Buttes de Rosne : Site classé arrêté du 23 janvier 1996.

POUILLY

Vestiges du château de Sarcus : (cad. A 259, 260, 277) Inscription par arrêté du 23 novembre 1999

SAINT CREPIN IBOUVILLERS

Église : classement par arrêté du 30 décembre 1932

VALDAMPIERRE

Église (cad. B 290) : inscription par arrêté du 23 janvier 1970

Participation souhaitée de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise en tant que de besoin.

Par ailleurs, l'UDAP demande l'envoi de documents papiers, les plans étant difficilement exploitables à l'échelle A4 ou A3.



**L'Architecte des Bâtiments de France,
Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du
Patrimoine de l'Oise**

Jean-Lucien GUENOUN